

 <p>AGGLO Etampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p><b>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne</b> Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire <b>Conseil Communautaire du 16 décembre 2024</b></p> <p><i>Rapporteuse : Madame Christelle DELOISON</i></p>	<p><b>CA-DEL-2024- 162</b></p>
--	---	------------------------------------

### **Modification du tableau des emplois**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 16 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente Guy Bonin à Angerville, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

**Nombre de conseillers en exercice : 75.**

**Conseillers présents physiquement** : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Geneviève MENNELET, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Mathieu HILLAIRES, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Paola LEROY, Franck MARLIN, Joël NOLLEAU, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Yvon BOUKAYA, Guy CROSNIER, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (57).

**Conseillers absents / excusé(e)s** : Mesdames et Messieurs Xavier GUIOMAR, Sana AABIBOU, Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Dramane KEÏTA, Kadiatou LY, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Maïram SY, Daniel CIRET (10).

**Conseillers ayant donné procuration** : Mesdames et Messieurs Maxime MARCELIN (par procuration à Emmanuelle ROYERE), Maryline COMMEIGNES (par procuration à Camille BINET-DEZERT), Tarik MEZIANE (par procuration à Isabelle TRAN QUOC HUNG), Guy DESMURS (par procuration à Sylvie VASSET), Angéline DARDENNE (par procuration à Nicolas ANDRÉ), Sébastien DERACHE (par procuration à Pierrick GARNIER), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Dominique LEROUX) (8).

**Secrétaire de séance** : Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Madame Christelle DELOISON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code général de la Fonction Publique, notamment ses article L332-14, L332-8 et L332-10,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

**CONSIDÉRANT** que les emplois de chaque collectivité ou établissement, organisés par grades dans des cadres d'emplois, doivent être créés, préalablement à toute procédure de recrutement, par l'organe délibérant, il appartient alors au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement et à l'organisation de ses services,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE DE CRÉER**, pour répondre aux besoins de la Direction de l'aménagement et du développement durable :

- 1 poste d'adjoint technique territorial à temps complet

**APPROUVE** la modification du tableau des emplois pour tenir compte de cette modification dans le cadre d'emplois concerné.

Cadres d'Emplois	Grades	Effectifs budgétaires Situation ancienne	Effectifs budgétaires Situation nouvelle
<b>Filière technique</b>			
	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>e</sup> classe	2	2
	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>e</sup> classe	8	8
<b>Adjoints techniques territoriaux (Catégorie C)</b>	Adjoint technique territorial	18 temps complet	19 temps complet
		22 temps non complet (6h00)	22 temps non complet (6h00)
		(10 h 00) CDI	(10 h 00) CDI
		(13h10)	(13h10)
		(22h25)	(22h25)
		(20h00)	(20h00)
		(20h00)	(20h00)
		(20h00)	(20h00)
		(20h00)	(20h00)
		(20h00)	(20h00)
		(20h00)	(20h00)
		(20h00)	(20h00)
		(17h30)	(17h30)
		(15h00)	(15h00)
		(15h00)	(15h00)
(13h00)	(13h00)		
(10h00)	(10h00)		
(10h00)	(10h00)		
(10h00)	(10h00)		
(10h00)	(10h00)		
(10h00)	(10h00)		
(10h00)	(10h00)		

		(17h30) (17h30)	(17h30) (17h30)
--	--	--------------------	--------------------

**DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2025, chapitre 012.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le...

Accusé de réception en préfecture  
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-162-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024